

BTS

MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Albert Grégoire - 16800 SOYAUX
Tel : 05.45.38.63.63
Contact : Isabelle FORGERON - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après vente. Il travaille dans des garages indépendants, des concessions, des bureaux d'étude ou des centres de contrôles techniques et d'expertise automobile.

Les activités professionnelles consistent à : effectuer un diagnostic complexe, réaliser les opérations de maintenance et de réparations complexes. organiser la maintenance, assurer la relation client.

COMPÉTENCES VISÉES

- Compétences techniques de maintenance et de diagnostic
- Compétences en organisation et en gestion
- Compétences en informatique, en communication interne et externe
- Compétences commerciales

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien(ne) diagnostic et maintenance.
- Mécanicien.
- Responsable du service après-vente.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un bac pro MV option VP ou baccalauréat général ou technologique à dominante scientifique avec une forte motivation.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage - deux ans : alternance de deux semaines en centre de formation / deux semaines en entreprise de septembre à juin (20 semaines en CFA par an).
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle : OMSA, systèmes embarqués dans l'automobile.
- IUT Techniques de commercialisation en 1 an.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 68,75 %
- Taux d'insertion : 80,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 20,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

